



SWPF

SYNDICAT DES

wedding-planners

DE FRANCE

SUPPORT DE PRÉSENTATION
POUR LES DÉLÉGUÉ(E)S RÉGIONALES

SOMMAIRE

- 1 POURQUOI UN SYNDICAT ?
- 2 QU'EST-CE QU'UN SYNDICAT ?
- 3 QUI SE CACHE DERRIÈRE LE SWPF ?
- 4 LES ACTIONS DU SYNDICAT
- 5 COMMENT ADHÉRER ?
- 6 LES PARTENAIRES
- 7 CONTACT

1 POURQUOI UN SYNDICAT ?



La naissance d'un syndicat : Une évidence!

EN MARS 2020, LA COVID-19 est venue maltraiter le monde du mariage, engendrant une crise économique sans précédent.

Les wedding-planners n'ont pas été épargné.e.s. force fut de constater que la profession était mal connue des pouvoirs publics et avait besoin de se faire entendre et de se structurer.

Aucun collectif/groupement de wedding-planners n'existait afin de nous représenter et défendre nos besoins et intérêts.

La création d'un syndicat était devenue une évidence!

Et si nous devenions maçons ?

L'essence même de ce syndicat :

Réunir les Wedding-planners de France afin d'unir nos forces et **défendre nos intérêts.**

Une reconnaissance à laquelle chaque Wedding-planner a droit.



2 grands axes de travail :

1

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

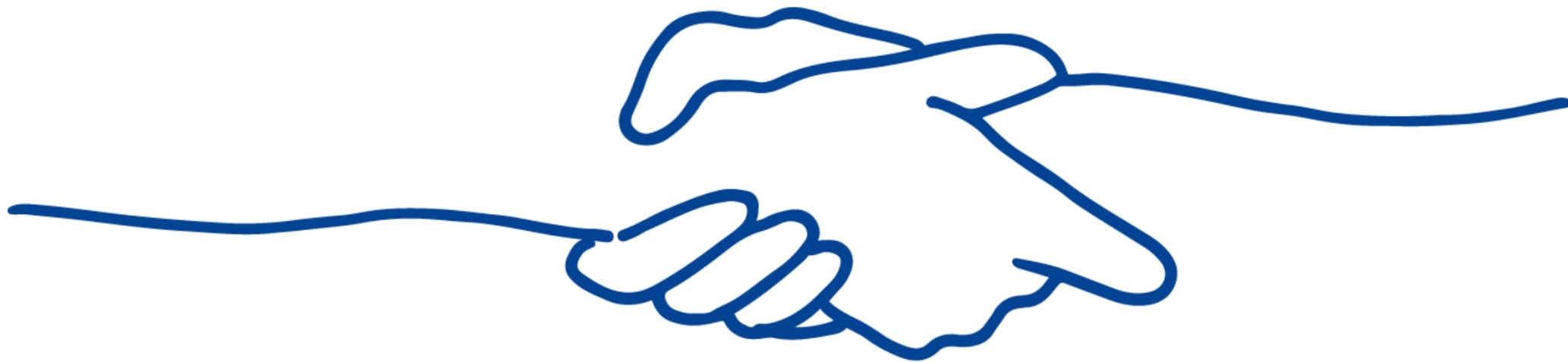
les intérêts collectifs et individuels des Wedding-planners de France auprès des pouvoirs publics, des instances administratives, toutes les organisations nationales et faire reconnaître aux yeux de la loi le métier.

2

STRUCTURER

notre métier afin d'avoir une cohérence, un protocole, une réglementation,... En menant différentes actions, comme la création de campagnes d'informations, le développement et la restructuration du métier, ou encore l'étude et l'information de l'évolution du métier.

② QU'EST-CE QU'UN SYNDICAT ?



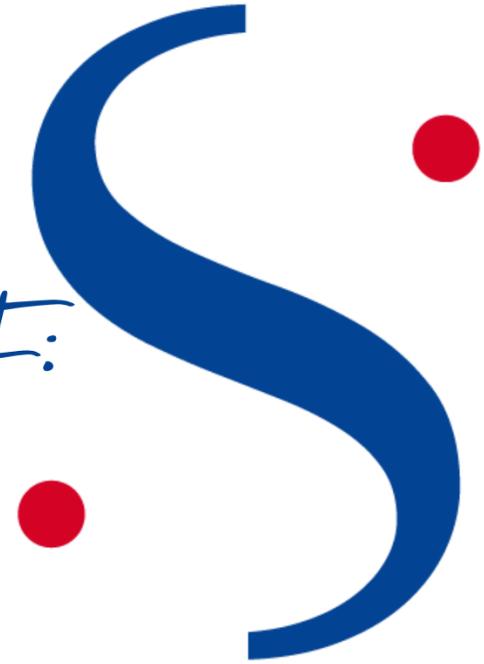
*Un acteur entre l'État et ses adhérents
sur des questions présentant un intérêt commun*

Définition:

- Un syndicat est un groupement constitué pour la défense d'intérêts professionnels ou catégoriels communs. (Larousse)
- Un syndicat regroupe les membres d'une même profession, des métiers similaires ou des métiers connexes, en aucun cas des personnes morales (organismes ou entreprises).
- Un syndicat est un acteur du dialogue social entre l'État et ses adhérents sur des questions présentant un intérêt commun relatif à la politique économique et sociale.

Qu'est ce que le SWPF:

- Le SWPF est un syndicat patronal rassemblant **UNIQUEMENT** des Wedding-Planners de France.
- Ce Syndicat regroupe des wedding-planners à leur compte, des dirigeant(e)s d'entreprises volontaires et prêt(e)s à unir leurs forces pour restructurer et défendre collectivement le métier et représenter les wedding-planners français(e)s auprès de l'État.



A quoi sert un syndicat ?

Certains diront "à être défendu", d'autres "à se défendre".

Un syndicat n'est pas "une assurance", c'est d'abord un élément essentiel de toute société démocratique prévu par la Constitution.

Le syndicat permet de s'unir et d'agir collectivement. **Son rôle est de représenter les professionnels** à tous les niveaux de concertation et de négociation de la collectivité pour faire valoir ses droits et aboutir à des **revendications communes d'intérêt général.**

Dans un syndicat, c'est l'ensemble des membres qui le constituent, qui s'expriment, se concertent, débattent entre eux, définissent et décident des orientations ou actions d'intérêt général.

Le nombre d'adhérents détermine le poids représentatif du syndicat local à l'échelon national comme au niveau des partenaires sociaux locaux. **#tousensembleplusforts**

De ce nombre dépend les moyens financiers dont il disposera pour faire appel par exemple à un avocat lors de procédures juridiques.



Quelles différences avec une Asso ?



Un syndicat est plus qu'une association et va au-delà de la simple mission revendicative.

Les textes de loi les régissant sont différents et apportent des compétences et des obligations différentes dans les deux cas.

- Un syndicat **ne peut exercer une activité économique ou réaliser des bénéfices**. Il doit avoir une gestion désintéressée.
- Une association peut proposer de la formation et promouvoir les métiers auprès du public, **un syndicat n'a pas pour mission de former ses adhérents ou le grand public mais de les informer**.
- Le SWPF a la capacité juridique de défendre les intérêts moraux, économiques et sociaux de ses adhérents dans l'intérêt général contrairement à une association.
- Une association a pour but d'associer, d'unir en vue d'un but déterminé, une cause commune. Un syndicat, lui, aura plus de poids auprès des grandes instances.
- Le SWPF est un syndicat **patronal**, il ne peut être constitué que de personnes qui exercent la **même profession** contrairement à une association.
- Le Syndicat ouvre ses portes à tous les wedding-planners de France, quelle que soit leur **expérience**, du moment qu'elles/ils signent la charte de déontologie et sont en capacité de fournir une RC PRO et une attestation SIREN/KBIS **sans avoir une visibilité sur vos outils de communication, vos contrats de vente** comme le font des associations.

Quel est le rôle de l'adhérent ?

Il peut participer à la vie syndicale, décider des formes d'actions, échanger des points de vue, chacun tenant compte de l'opinion des autres et la majorité décide.

L'adhérent, par son adhésion, apporte un soutien moral et financier au syndicat, il contribue ainsi à sa représentativité.

Chacun peut conserver ses opinions personnelles.

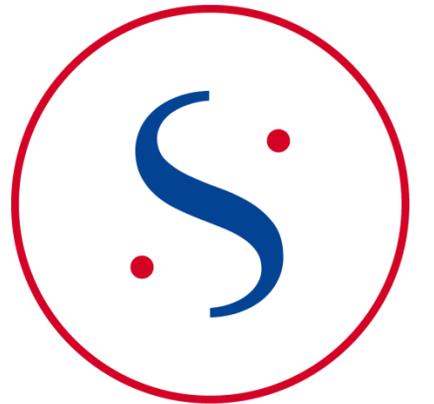
On est le syndiqué que l'on choisi d'être.

L'adhésion est un acte de soutien, de solidarité et de professionnalisme.

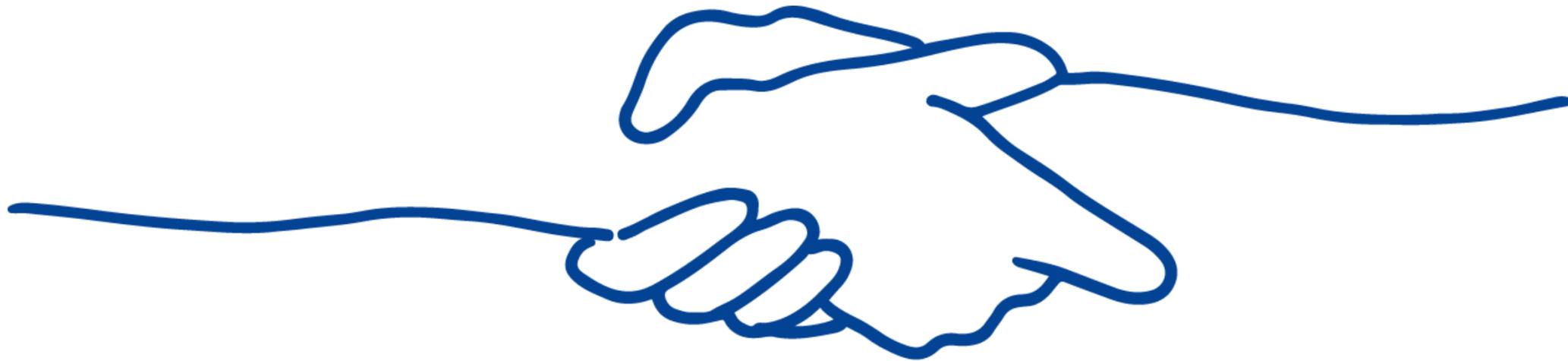
Au travers d'une organisation professionnelle syndicale, on peut agir au lieu de subir.

Quel sont les avantages à être adhérent ?

- Être entouré.e,
- Être soutenu.e,
- Être écouté.e,
- Suivre l'évolution de la profession,
- Assister à des événements dédiés au métier,
- Être orienté.e vers les professionnels en lien avec la problématique rencontrée,
- Bénéficier d'un CSE (Comité social externalisé),
- Profiter des permanences juridiques avec notre avocat partenaire.
- Profiter des offres et réductions tarifaires liées aux différents partenariats mis en place.
- Apporter sa pierre à l'édifice dans la structuration du métier.



③ QUI SE CACHE DERRIÈRE LE SYNDICAT ?



Un syndicat fondé pour des Wedding-planners par des Wedding-planners.

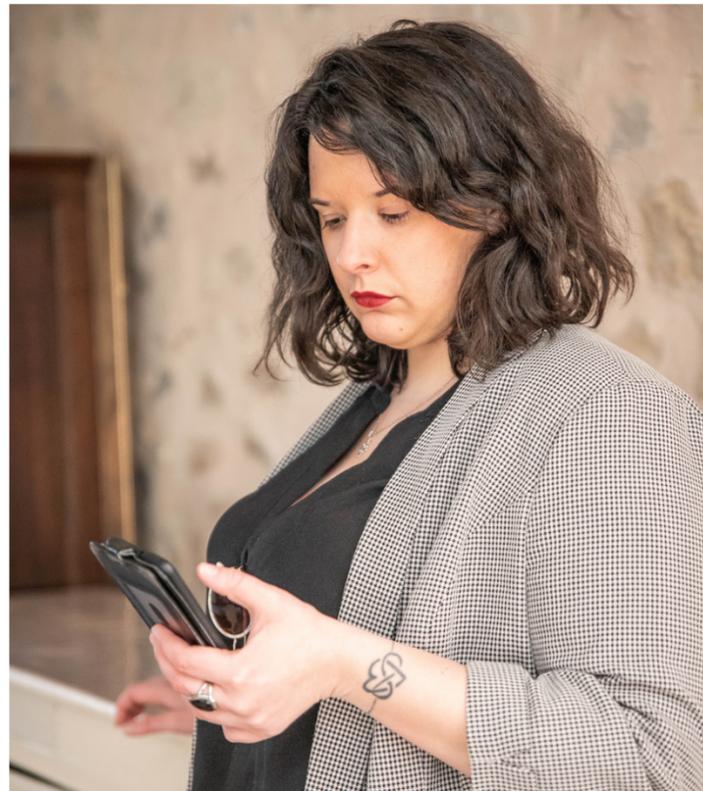


LES MEMBRES DU BUREAU



PRÉSIDENTE

*Muriel
Saldalamachia*



VICE PRÉSIDENTE

*Mathalène
Duvourtiens Fernandez*

LES MEMBRES DU BUREAU



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

*Justine
Huette*



SECRÉTAIRE ADJOINTE

*Emmanuelle
Lorentz*



SECRÉTAIRE ADJOINTE

*Laura
Patrice*

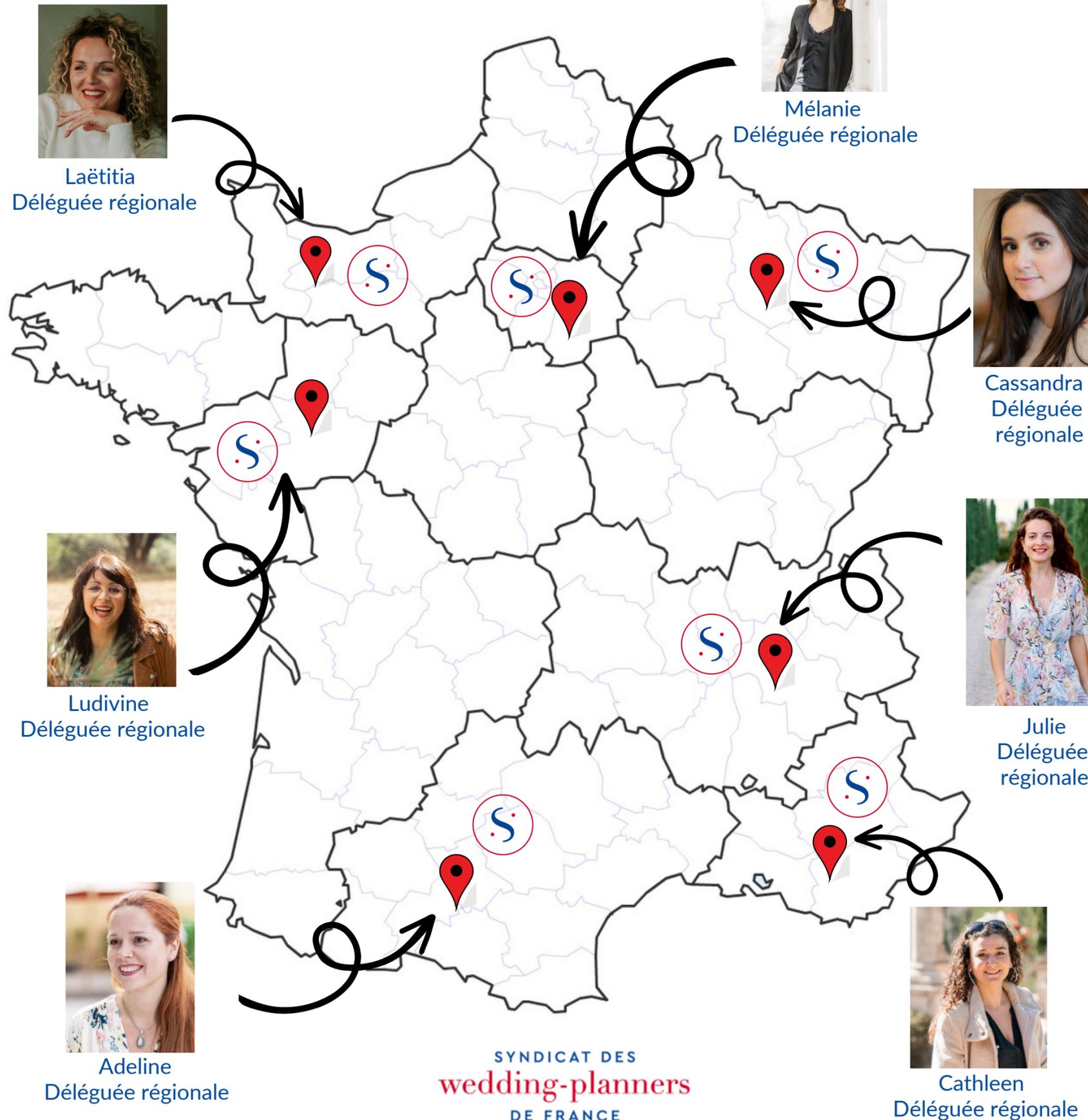
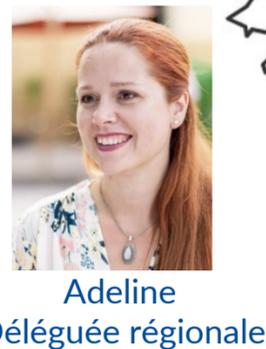
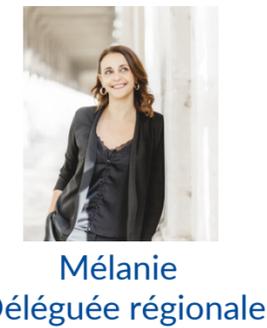


TRÉSORIÈRE

*Élodie
Gonçalves*

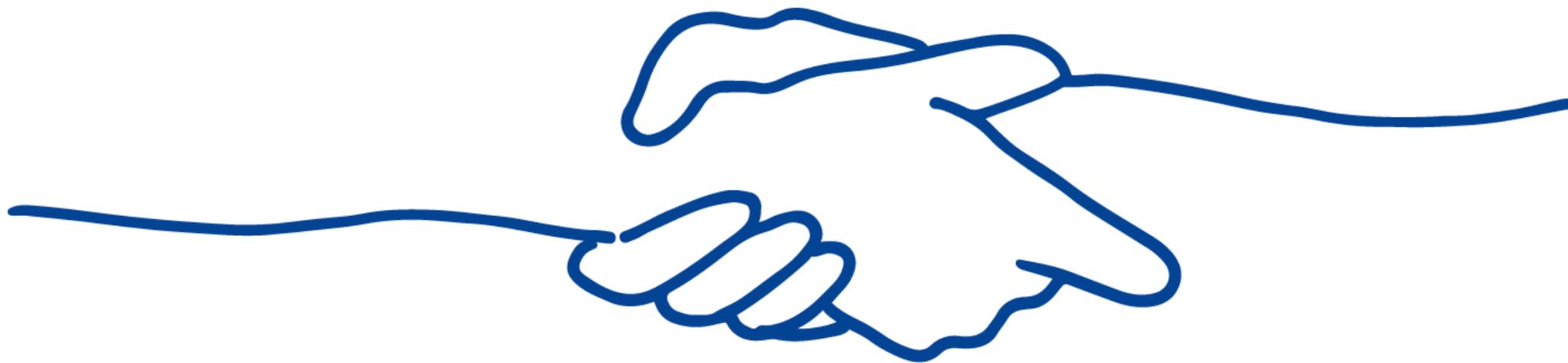
LES 7 DÉLÉGUÉES RÉGIONALES

-  NORMANDIE - LAËTITIA
-  ÎLE-DE-FRANCE - MÉLANIE
-  GRAND-EST - CASSANDRA
-  PAYS DE LA LOIRE - LUDIVINE
-  AUVERGNE - RHÔNE-ALPES - JULIE
-  OCCITANIE - ADELINE
-  PACA - CATHLEEN



4

LES ACTIONS DU SWPF



Des bénévoles sur tous les fronts

LA RÉTROSPECTIVE DU SWPF 2020



MARS 2020

DÉBUT DE LA CRISE
SANITAIRE - LA CRÉATION
DU SYNDICAT.

MAI 2020

L'OUVERTURE OFFICIELLE
DU SYNDICAT ET DÉPÔT DES
STATUTS.

SEPTEMBRE 2020

CRÉATION DE 2 DOCUMENTS
À DESTINATION DES
WEDDING-PLANNERS POUR
LES AIDER À FAIRE FACE À
LA REPRISE DES MARIAGES :

- UNE DÉCLARATION
D'ORGANISATION D'UN
MARIAGE SOUS CONTRÔLE
SANITAIRE + LETTRE
D'ENGAGEMENT
PROTOCOLE SANITAIRE.
- CRÉATION D'UN
PROTOCOLE SANITAIRE.
- ENVOI D'UNE PÉTITION À
EMMANUEL MACRON,
POUR LA REPRISE DES
MARIAGES SOUS COUVERT
DU PROTOCOLE
SANITAIRE.

OCTOBRE 2020

PRISE DE CONTACT AVEC UN
AVOCAT POUR RÉPONDRE AUX
QUESTIONS ET CONNAÎTRE LE
CADRE LÉGAL QUI ABROGE LE
DROIT AU GOUVERNEMENT DE
NOUS EMPÊCHER DE
TRAVAILLER ET CONNAÎTRE
LES MOYENS ET ACTIONS
EMPLOYÉS POUR NOUS FAIRE
ENTENDRE.

MISE EN PLACE D'UN PLAN
D'ACTION ET DE SOLIDARITÉ
POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE
VOIX AUPRÈS DES CABINETS
MINISTÉRIELS ET DES MÉDIAS.

1ER ÉVÉNEMENT DU SWPF

SOUTIEN ET VEILLE
INFORMELLE SUR LES AIDES
DU GOUVERNEMENT.



LA RÉTROSPECTIVE DU SWPF 2021



1ER TRIMESTRE

CRÉATION D'UN ESPACE NEWS ET RESSOURCES DÉDIÉ AUX ADHÉRENTS SUR LE SITE INTERNET DU SYNDICAT.

AJOUT DE 7 COMPÉTENCES A LA FICHE ROME E1107- ORGANISATION ÉVÉNEMENTIEL

MISE EN PLACE DE RÉUNIONS ZOOM'30 POUR LES ADHÉRENTS.

2EME TRIMESTRE

MISE EN PLACE DE WEBINAIRES RÉGULIERS POUR LES ADHÉRENTS.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE MÉTIER DE WEDDING-PLANNER.

ACTIONS AUPRÈS DE L'INSEE, POUR L'OBTENTION D'UN CODE APE.

3EME TRIMESTRE

LE SWPF A SON AVOCAT PARTENAIRE : MAÎTRE DUCHARNE, QUI PROPOSERA DES INTERVENTIONS BASÉES SUR DES THÉMATIQUES, PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES WEDDING-PLANNERS.

IL OFFRE 15% DE REMISE À NOS ADHÉRENTS.

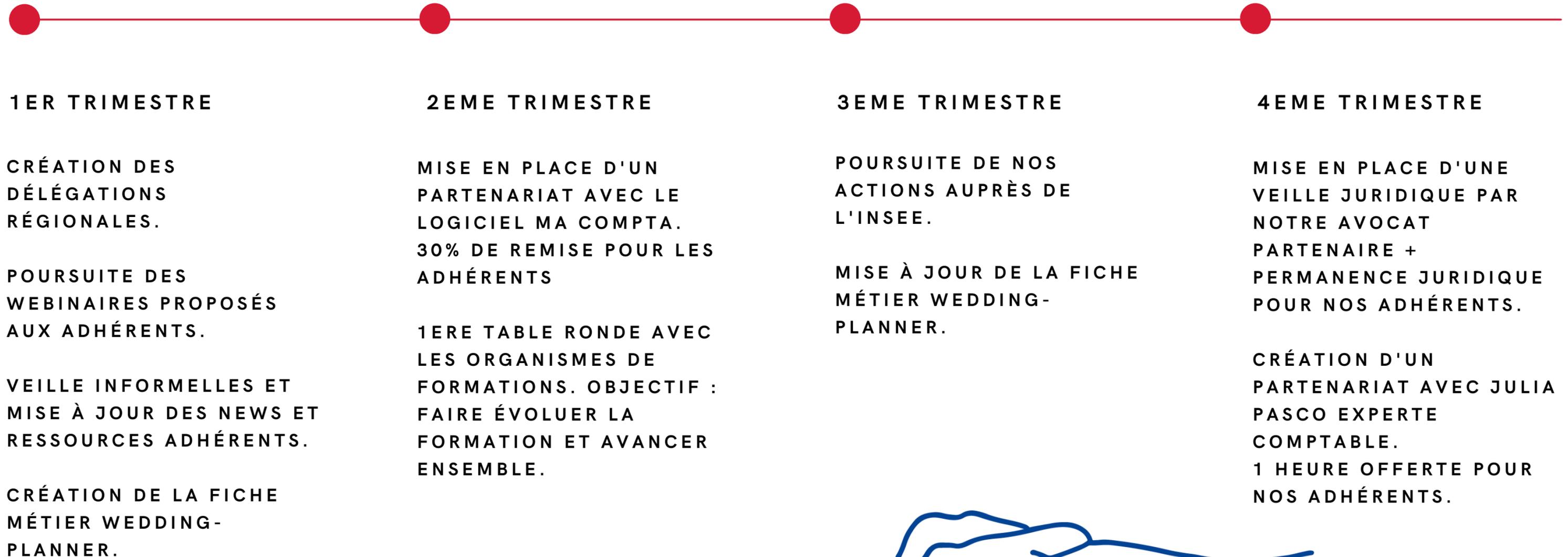
AJOUT DE 3 NOUVELLES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES A LA FICHE ROME E1107- ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTIEL, SOIT 10 COMPÉTENCES ET SPÉCIFICITÉS AJOUTÉES AU TOTAL.

4EME TRIMESTRE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES MISSIONS ET PRESTATIONS DU WEDDING-PLANNER.



LA RÉTROSPECTIVE DU SWPF 2022



LES ACTIONS EN COURS DU SWPF 2023



1ER TRIMESTRE

RECENSEMENT DES WEDDING-PLANNERS DE FRANCE POUR UNE ÉTUDE AUPRÈS DE L'INSEE DANS LA POURSUITE DE L'OBTENTION D'UN CODE NAF DÉDIÉ AU MÉTIER.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ SOCIAL EXTERNALISÉ (CSE) POUR LES ADHÉRENTS.

CRÉATION D'UN PARTENARIAT AVEC ANNE-LAURE THUO ABEILLE ASSURANCE.

CRÉATION DE 3 NOUVELLES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES.

2EME TRIMESTRE

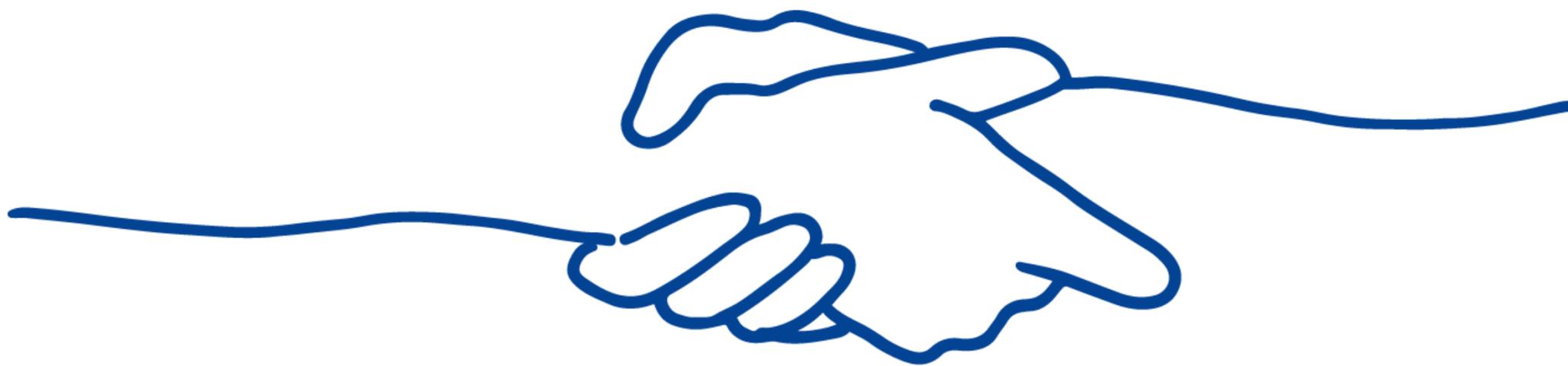
ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LES DÉLÉGUÉES RÉGIONALES

3EME TRIMESTRE

4EME TRIMESTRE



5 COMMENT ADHÉRER ?



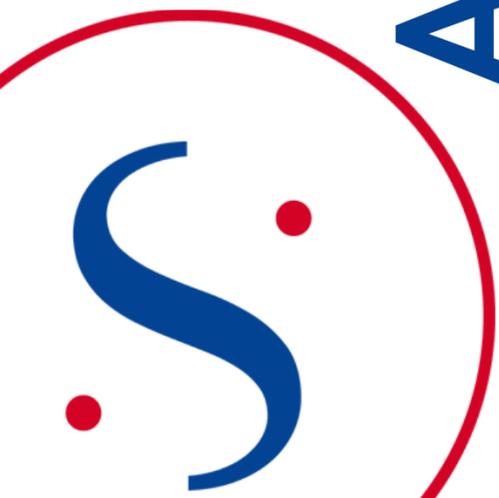
Rend toi sur le site internet :

WWW.SWPF.FR

"DEVENIR ADHÉRENT.E"

ADHESION

- SUIVRE LE LIEN SÉCURISÉ « **MA COTISATION** »
- REMPLIR LE FORMULAIRE
- LIRE LA CHARTE D'ENGAGEMENT ET LE RÈGLEMENT
- ENVOYER LES DOCUMENTS DEMANDÉS À **SYNDICAT.WPF@GMAIL.COM**
 1. Un extrait K ou KBIS ou l'avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 3 mois
 2. Une attestation de RC Professionnelle pour l'année en cours
 3. Le cas échéant, une copie du dernier diplôme obtenu en lien avec le métier de Wedding-Planner
- APRÈS RÉCEPTION DE CES DOCUMENTS, NOUS ÉTUDIERONS VOTRE DEMANDE
- VOUS RECEVREZ UN LIEN DE PAIEMENT POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION.
- RÉGLER LA COTISATION ANNUELLE DE **144€**, EN LIGNE, EN 1, 2, 3 OU 4 FOIS
- VOTRE ADHÉSION EST EFFECTIVE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE EN COURS

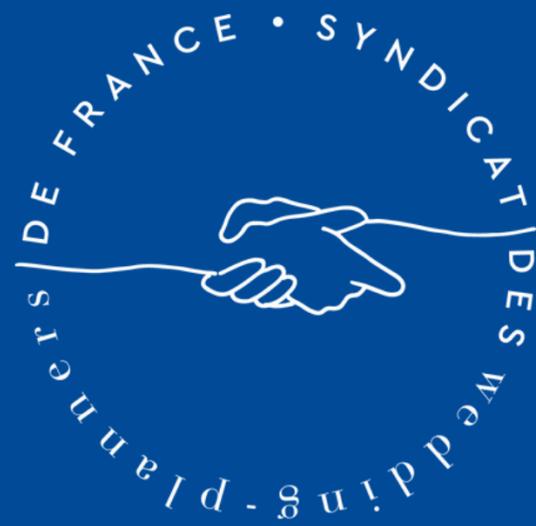


6

LES PARTENAIRES



*Parce que nous voulons le meilleur pour nos
adhérents*



AVOCAT

MAÎTRE DUCHARNE

AVOCAT AU BARREAU DE LYON, SPÉCIALISÉ EN DROIT DES AFFAIRES, DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE LA PROTECTION DES DONNÉES.

AVANTAGE ADHÉRENT : 15% DE REMISE SUR TOUTES SES FACTURATIONS DE PRESTATIONS JURIDIQUES.



JE REMERCIE LES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT POUR CETTE PUGNACITÉ À VOULOIR PROPOSER UN SYNDICAT FORT, QUI A DU SENS, DANS UNE PÉRIODE MÊME OÙ LE DOUTE ET L'ADVERSITÉ ONT FAIT RAGE!





EXPERT COMPATBLE

IMPULSION EXPERTISE COMPTABLE

JULIA PASCO

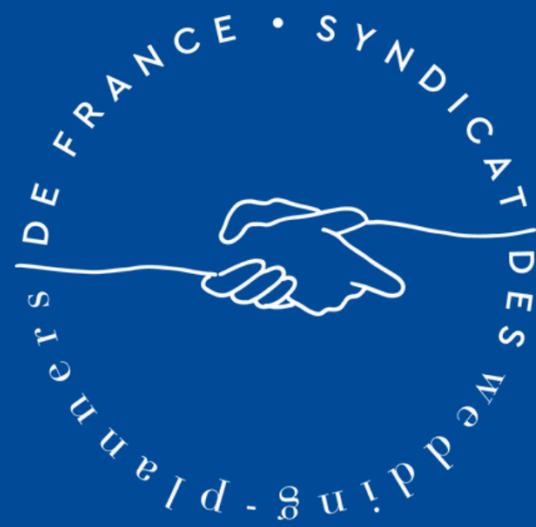
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE SITUÉ À
BERNOLSHEIM ACCOMPAGNE DES TPE DANS TOUTE LA
FRANCE, GRÂCE À DES OUTILS MODERNES ET
DIGITALISÉS.

AVANTAGE ADHÉRENT : LE PREMIER RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUE EST OFFERT À CHACUN DE NOS
ADHÉRENTS.



 **impulsion**
Expertise comptable

ASSUREUR



**ABEILLE ASSURANCES
ANNE-LAURE THOT**

EXPERTE DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS, ANNE-LAURE BASÉE À MELUN CONSEILLE SUR LA MULTIRISQUE PRO, LA RC PRO, LA PROTECTION DE VOTRE ACTIVITÉ, DE VOUS-MÊME ET DE VOS SALARIÉS. ANNE-LAURE A MIS EN PLACE UNE RC PRO EN PRENANT EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER.

AVANTAGE ADHÉRENT : TARIF NÉGOCIÉ ET 3 MOIS OFFERTS POUR UNE OFFRE COUPLÉE PRÉVOYANCE POUR LES CRÉATEURS (MOINS DE 2 ANS), UNE OFFRE SUPPLÉMENTAIRE (-15% 1ERE ANNÉE, -10% 2NDE ANNÉE ET -5% LA 3ÈME ANNÉE)



abeille 
ASSURANCES



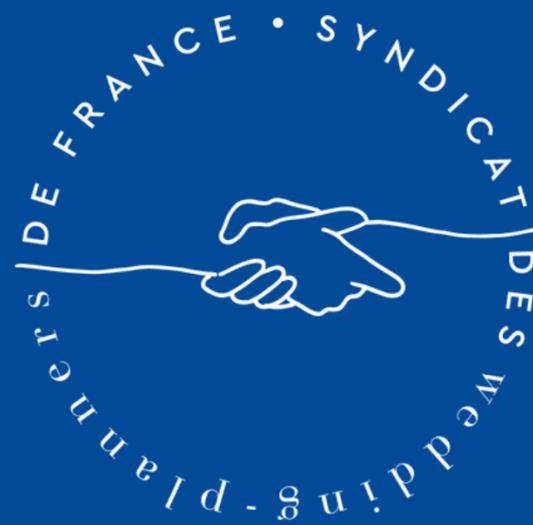
PRÉVOYANCE

ANGÉLIQUE KLEIN-RINCK, CABINET AXA
PRÉVOYANCE ET PATRIMOINE

DIRIGEANTE DE CABINET BASÉE À HAGUENAU ET
SPÉCIALISÉE DANS LA PROTECTION DES PERSONNES,
VOUS PROPOSERA DES SOLUTIONS ADAPTÉES
COUVRANT L'ENSEMBLE DE VOS BESOINS EN
PRÉVOYANCE, RETRAITE, GESTION DE PATRIMOINE,
ETC.

AVANTAGE ADHÉRENT : 1ER RDV D'ÉTUDE OFFERT





C.S.E

COMITÉ SOCIAL EXTERNALISÉ PERFORMAN - CSE

DÉSIRANT VOUS APPORTER LES MÊMES AVANTAGES
QUE LES GRANDES ENTREPRISES LE CSE VOUS
PERMET D'OPTIMISER VOTRE POUVOIR D'ACHAT
TOUT EN VOUS FAISANT PLAISIR AU QUOTIDIEN AVEC
DES OFFRES DANS TOUTE LA FRANCE

AVANTAGE ADHÉRENT : LE CSE VOUS EST OFFERT
PAR LE SYNDICAT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023

PeRFORMAN - CSE



LOGICIEL DE COMPTABILITÉ

MA COMPTA . FR

MACOMPTA.FR ÉDITE DES LOGICIELS DE
COMPTABILITÉ, LIASSE FISCALE, OU ENCORE DE
FACTURATION...

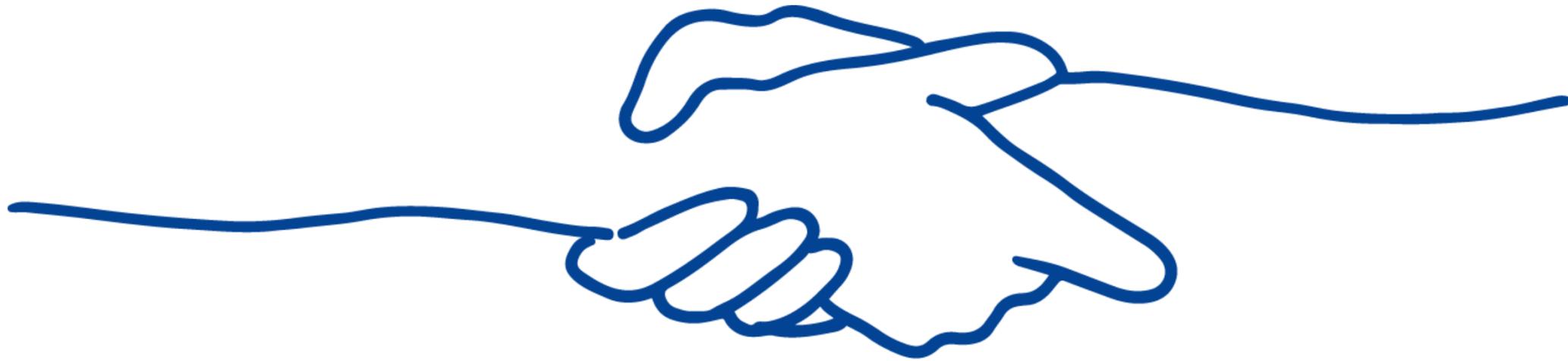
CES LOGICIELS SONT EN LIGNE, COLLABORATIFS ET
MULTI-UTILISATEURS.

AVANTAGE ADHÉRENT : 30% DE REMISE AUX
WEDDING-PLANNERS QUI SOUSCRIVENT POUR LA
1ÈRE FOIS À UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ,
D'IMMOBILISATION ET DE PAIE EN ABONNEMENT
ANNUEL.

macompta.fr

7

CONTACT



Pour être au plus proche de vous et à votre écoute

DÉLÉGUÉES RÉGIONALES



NORMANDIE - **LAËTITIA** -> MAIL : CONTACT@LESBULLESDEBONHEUR.FR



ÎLE-DE-FRANCE - **MÉLANIE** -> IG : @_MEL_UP_WEDDINGPLANNER



GRAND-EST - **CASSANDRA** -> IG : @CASSANDRA_WEDDINGPLANNER



PAYS DE LA LOIRE - **LUDIVINE** -> IG : @LUDIVINEBOISSON_WEDDINGPLANNER



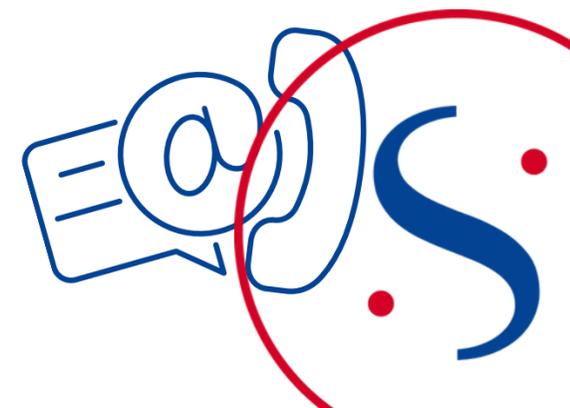
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES - **JULIE** -> IG : @JULIENAGY.WEDDINGPLANNER



OCCITANIE - **ADELINE** -> IG : @ADELINE_MARIAGE



PACA - **CATHLEEN** -> IG : @HORIZONWEDDING



MEMBRE DU BUREAU



Par téléphone :

VICE PRÉSIDENTE - 06 21 77 13 00 - NATHALÈNE DUCOURTIEUX-FERNANDEZ

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE - 06 62 21 16 83 - JUSTINE HUETTE

1ÈRE SECRÉTAIRE ADJOINTE - 06 86 80 06 00 - EMMANUELLE LORENTZ

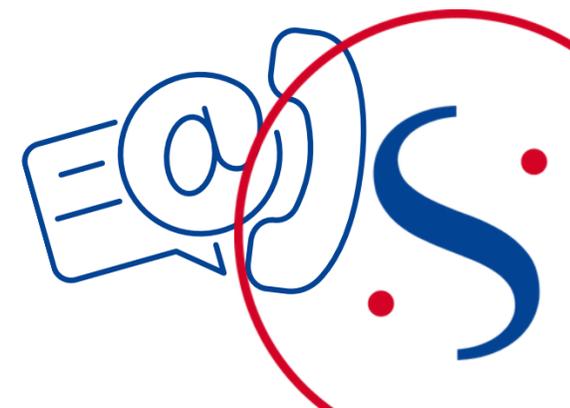
2ÈME SECRÉTAIRE ADJOINTE - 06 66 30 20 74 - LAURA PATRICE

TRÉSORIÈRE - 06 10 78 39 08 - ELODIE GONÇALVES



Par mail :

SYNDICAT.WPF@GMAIL.COM



OÙ NOUS TROUVER ?



WWW.SWPFT.FR



[@SYNDICAT_WP_FRANCE](https://www.instagram.com/SYNDICAT_WP_FRANCE)



[S.W.P.F. "SYNDICAT DES WEDDING-PLANNERS DE FRANCE"](#)



[SYNDICATWPFRANCE](https://www.facebook.com/SYNDICATWPFRANCE)

